

que et artistique des échantillons. A part cela, il est très précieux pour un devoir que tout le monde admettra, est très important dans une institution de ce genre. Il a le don de rendre cette science populaire dans l'esprit public. Il est toujours prêt, en l'absence du Dr Selwyn, à se rendre agréable aux nombreux visiteurs, et le rapport des directeurs démontrera la sagesse de la décision en vertu de laquelle le Musée a été transféré de Montréal ici, par le fait que les visiteurs, au lieu de se compter par centaines, se comptent maintenant par milliers.

M. MILLS : Je n'ai jamais douté qu'il fût à propos d'avoir cette importante division ici plutôt qu'à Montréal, et je suis heureux d'entendre l'honorable monsieur admettre l'opportunité du transfert. Je suppose qu'en sa qualité de bibliothécaire, l'un des devoirs les plus importants du Dr Thornburn est de se tenir au courant des diverses publications scientifiques de l'univers, et de voir à ce qu'une collection convenable soit faite pour la bibliothèque du musée géologique. Ce devoir est peut-être aussi important que tous les autres qui lui sont confiés, et cela doit prendre une partie considérable de son temps.

Sir JOHN A. MACDONALD : Il y a aussi l'article de la police à cheval du Nord-Ouest, article pour lequel il n'y a pas d'augmentation réelle. Il y a une augmentation apparente de deux commis de troisième classe, mais ils ont été employés temporairement depuis nombre d'années et sont maintenant placés sur la liste des permanents, ayant subi leur examen devant le bureau des examinateurs.

M. MILLS : Lorsque cette division était attachée au département du secrétaire d'Etat, on considérait que deux commis suffisaient à expédier la besogne, un commis de première classe à \$1,700, et un commis de seconde classe à \$1,000. C'était là le coût du travail en 1878 et au commencement de l'année 1879. Il n'y a en tout que 500 gendarmes à cheval, et pour l'administration départementale de ce nombre d'hommes, l'honorable monsieur a quatre commis et un messenger; la dépense est portée à \$7,300, ce qui est une somme extraordinaire. Deux commis suffiraient encore à expédier la besogne. Dans tout bureau d'affaires bien conduit, deux hommes d'une intelligence ordinaire seraient considérés comme devant suffire amplement à expédier toute la besogne du bureau.

Sir LEONARD TILLEY : Deux fois l'honorable monsieur a attiré spécialement l'attention du ministre des finances sur cette question de dépenses. L'honorable député a compris que je disais que \$22,500,000 suffiraient à couvrir la dépense. J'ai dit que je croyais que \$22,500,00, entre 1874 et 1878 aurait suffi, mais je n'ai jamais entrepris de dire—il parle du département de l'intérieur—que lorsque ce département administrerait des centaines de millions d'acres de terre, lorsque cinquante millions d'acres de terre avaient été arpentées et étaient offertes en vente, et lorsque, comme le chef du gouvernement l'a dit, le gouvernement a reçu en trois ans dix fois plus que durant toute la période durant laquelle l'honorable monsieur était au pouvoir, je n'ai jamais pour un moment essayé d'affirmer que les dépenses de l'avenir n'excéderaient pas \$22,500,000. L'honorable monsieur et d'autres ont souvent parlé de cette assertion comme si elle s'appliquait à tout le temps à venir, tandis qu'elle a été faite distinctement au sujet de la période écoulée entre 1874 et 1878, alors qu'une semblable dépense n'était pas requise au Nord-Ouest, ni dans le ministère des postes ni dans aucun autre département du service public.

M. MILLS : Le corps de police est resté jusqu'à tout récemment au même nombre que celui qui avait été fixé avant 1878. Le nombre a été légèrement augmenté depuis, mais le coût de l'administration de la division de la police à cette époque, ne s'élevait pas à \$3,000, alors que l'honorable monsieur disait que le coût du gouvernement du pays était trop élevé; et maintenant, dans un département établi, où il n'y

Sir JOHN A. MACDONALD.

avait pas possibilité d'augmenter la besogne du département le coût a été augmenté de moins de \$3,000 à \$7,000.

Sir JOHN A. MACDONALD : L'honorable monsieur dit qu'il est convaincu qu'avec deux commis actifs, il y aurait possibilité d'expédier toute la besogne.

M. MILLS : J'en suis convaincu.

Sir JOHN A. MACDONALD : Il faut bien que l'honorable monsieur jouisse de sa conviction, mais le parlement a pensé autrement lorsqu'il a passé l'acte, après avoir entendu toute l'explication des devoirs et du service requis par la nouvelle organisation dont il se plaint. Il devrait se plaindre du parlement, qui n'est pas aussi convaincu que lui de la possibilité de faire expédier la besogne par deux commis. Il faudrait la puissance herculéenne de travail de l'honorable monsieur pour le faire. A part le fait que l'effectif a été porté d'abord de 200 à 300, puis à 500 hommes, il y a l'administration des stations; les devoirs ont augmenté énormément, la surveillance nécessaire a été augmentée énormément depuis que l'honorable monsieur a eu personnellement connaissance des affaires de ce corps. Je crois que l'honorable député connaît personnellement le gentleman qui est chargé de l'emploi de contrôleur, et il admettra que c'est un employé très actif et très zélé. J'ai toute confiance en son opinion, et il est convaincu qu'il n'y a pas un employé de trop pour l'efficacité du service.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Dans le cas actuel comme dans plusieurs autres, la question est de savoir s'il ne serait pas préférable de faire tout ce travail à Winnipeg, au lieu de le faire à Ottawa. Il me semble, à l'heure qu'il est, que le contrôleur, dont la besogne équivaut à celle de sous-ministre, est obligé de passer peut-être les deux tiers de son temps au Nord-Ouest, pour faire sa besogne d'une façon satisfaisante.

Sir JOHN A. MACDONALD : Oh ! non.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : En est-il autrement ?

Sir JOHN A. MACDONALD : Il y fait deux voyages par année; cela ne prend pas un grand nombre de semaines maintenant.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Naturellement cela est loin de prendre le temps qu'il fallait autrefois pour atteindre les principales stations, mais comme on a transféré à Winnipeg une partie si considérable de l'autre besogne du département, il serait peut-être à propos de considérer si le chef civil de la division de la gendarmerie à cheval ne devrait pas être transféré aussi. C'est une question d'administration. Je ne fais qu'émettre une opinion. Je ne puis dire si cela serait mieux ou non.

Sir JOHN A. MACDONALD : Cela mérite considération.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Ce que j'en ai vu me porte à croire que cela serait mieux.

M. MACKENZIE : Il est arrivé plusieurs fois aujourd'hui à l'honorable premier ministre de rejeter le blâme sur le parlement, pour une législation dont il a été lui-même l'auteur, et il croit qu'il se décharge de toute responsabilité en disant le parlement a fait telle ou telle chose.

Sir JOHN A. MACDONALD : Oh ! non; je ne le crois pas.

M. MACKENZIE : Il me semble qu'il le croit. Naturellement, il est responsable comme ministre, pour les projets qu'il soumet au parlement.

Sir JOHN A. MACDONALD : J'accepte la responsabilité. Je ne rejette pas de blâme sur le parlement; au contraire, je le félicite du fait qu'il a compris la justesse des arguments employés dans le temps, et qu'après avoir été convaincu par les arguments et les raisons invoqués, il a donné force de loi à la politique du gouvernement.